

Amélie POUILLAUDE

Docteure en sociologie qualifiée en section 74 et 19

**Maîtresse de Conférences
à la Faculté des sciences du sport de Nancy
et à l'INSPÉ de Lorraine**

Laboratoire TÉTRAS, Université de Lorraine

Curriculum Vitae analytique

Sommaire

Curriculum Vitae synthétique	3
Enseignement	6
1. Résumé des activités d'enseignement	6
2. Détail des enseignements dispensés	7
3. Interventions dans des séminaires d'enseignement	11
4. Direction de mémoires	12
5. Encadrement de stages professionnels et d'apprentissages	12
Recherche	14
1. Axes de recherche	14
2. Thèse	16
3. Recherche collective	19
Valorisation de la recherche	21
1. Publications	21
2. Communications	23
3. Vulgarisation de la recherche	25
Responsabilités et animation de la recherche	26
1. Responsabilités institutionnelles	26
2. Organisation d'événements scientifiques	26
3. Expertise d'articles	26

CURRICULUM VITAE SYNTHÉTIQUE

Amélie POUILLAUDE

amelie.pouillaude@univ-lorraine.fr

Formation, titres et diplômes

- 2024 **Qualification aux fonctions de Maître-sse de Conférences**, section 19 (sociologie et démographie : n°24219362232) et 74 (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives : n°24274362232).
- 2018 – 2023 **Doctorat en sociologie**, Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSÉ, Université de Lille). Thèse sous la direction de Manuel Schotté (CLERSÉ, Université de Lille) et d'Aurélia Mardon (CLERSÉ, Université de Lille) : « Performances esthétiques. Socialisation et évaluation des corps en twirling bâton et en gymnastique rythmique », soutenue le 8 décembre 2023. L'Université de Lille ne délivre pas de mention, mais le jury a adressé ses félicitations.
- 2016 – 2017 **Master 2 de Sociologie**, Recherche et Métiers du Diagnostic Sociologique, UFR de sociologie, Nantes Université. Mention Bien.
- 2015 – 2017 **Master STAPS**, Sport et Sciences sociales : Administration, Territoires, Intégration, UFR STAPS, Nantes Université. Mention Bien.
- 2012 – 2015 **Licence STAPS**, Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université. Mention Assez Bien.
- 2012 **Baccalauréat Littéraire**, section sport, option anglais, Lycée Pierre Mendès France, la Roche sur Yon.

Enseignement

655 heures équivalent TD.

- 2025 - 2026 **Maîtresse de Conférences stagiaire** à la Faculté des sciences du sport de Nancy et à l'INSPÉ de Lorraine.
Cours de sciences sociales en L1, L2 et L3 APAS.
Direction de mémoire en Master MEEF.
- 2024-2025 **Enseignante vacataire en sciences sociales**, UFR STAPS, Nantes Université.
Cours de sociologie et d'histoire en L1 et en L2.
Direction de mémoires.
- 2023 – 2024 **ATER en sciences sociales**, UFR STAPS, Nantes Université.
Cours de sociologie, d'histoire et de méthode, de la L1 au M1 MS.
Direction de mémoires, suivi de stages professionnels et d'apprentissages.

- 2021 – 2022 **ATER en sciences sociales**, UFR STAPS, Nantes Université.
Cours de sociologie et de méthode, de la L1 au M1 MS.
Direction de mémoires et suivi de stages professionnels.
- 2019 – 2021 **Mission doctorale d'enseignement en sociologie**, FaSEST, Université de Lille.
Cours de sociologie et de méthode, de la L1 à la L3.

Recherche

Affiliation actuelle : TÉTRAS, Université de Lorraine.

Affiliations passées : CMW (UMR 5264), Université Jean-Monnet de St Étienne ; CENS (UMR 6025), Nantes Université ; CLERSÉ (UMR 8019), Université de Lille.

Thèmes de recherche : sports ; danses ; corps ; socialisations ; travail sportif ; performance sportive ; évaluation et classement des corps ; rapports sociaux de classe, de sexe, de genre, de sexualité, de race, d'âge, de territorialité ; inégalités sociales, spatiales et scolaires.

Post-doctorat : sur le projet *Danses à Deux*, cf. *infra*.

Thèse de doctorat : « Performances esthétiques. Socialisation et évaluation des corps en twirling bâton et en gymnastique rythmique ». Allocation doctorale du CLERSÉ (2018 à 2021).

Recherche collective en cours : « “Voulez-vous danser avec moi ?” De l'espace social des danses à deux à l'évolution des normes de genre dans la pratique de quatre danses en France », CMW, Université Jean Monnet de St Étienne (financement INJEP depuis nov. 2023, coord. Julie Thomas).

Publications, communications et vulgarisation de la recherche

4 articles publiés ou en cours de rédaction dans des revues nationales et internationales à comité de lecture : *Agora débats/jeunesses* ; *Sciences sociales et sport* ; *Enfances Familles Générations*.

1 chapitre d'ouvrage publié : Presses Universitaires de Limoges, coll. Recherche Universitaire.

1 compte-rendu d'ouvrage publié : *Revue Française de Socio-Économie*.

16 communications dans des colloques, congrès, journées d'étude et séminaires de recherche.

3 interventions en tant que conférencière invitée.

1 intervention dans un séminaire d'enseignement.

3 collaborations avec *France TV info sport*, la revue *Les Fameuses* et la revue *Sciences Humaines*.

Responsabilités et animation de la recherche

2023-ajd Membre du **collectif de recherche *Danses à deux***.

2022-ajd. Membre du **Réseau des Jeunes Chercheur·ses en Sciences Humaines et Sociales sur le Corps et les Activités Physiques (RJC-SHS-CAP)**.

2018-ajd. Membre de la **Société de Sociologie du Sport de Langue Française (3SLF)**.

Expertise d'articles : *Anthropologie et sociétés*.

Co-organisation d'événements : symposium « ce que l'étude des marges fait à la sociologie du sport et du genre » lors du XIIème Congrès de la 3SLF (2023) ; journée d'études « genre et sociétés » du CLERSÉ à l'Université de Lille (2023) ; IXème Congrès de l'Association Française de Sociologie à Lille (2021).

Expériences bénévoles et professionnelles extra-universitaires

2009-2023 **Juge de twirling bâton :** Niveau 6 à la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF), National 3 puis National 2 à la Fédération Française et Sportive de Twirling Bâton (FFSTB).

2009-2019 **Entraîneure de twirling bâton :** diplômée de l'Animateur·ice Fédéral·e 1 (FSCF).

Expériences professionnelles hors champ académique : Agent de développement au club de badminton d'Orvault (1 an entre 2017 et 2018) ; Chargée de mission au service des sports de Loire-Atlantique (6 mois en 2017) ; Agent de développement au Comité Régional Pays de Loire de la FSCF (2 mois en 2016) ; Agent de développement au Comité Régional Pays de Loire de la Fédération Française de Natation (2 mois en 2015).

Pratiques sportives

2024-ajd **Pole dance, fitness, paddle-tennis, randonnée et skateboard** en loisir.

2004-2011 **Handball, volley-ball, badminton et natation** en compétition (UNSS).

1999-2019 **Twirling bâton** en compétition (club).
Danse classique, modern jazz, cirque et équitation de manière ponctuelle et/ou en loisir.

Langues, outils et formation continue

Français (langue maternelle) ; **Anglais** (B1) ; **Espagnol** (A2).

Suite bureautique et création graphique (Microsoft Office, Open Office, Zoom, Teams, Indesign, Canva) ; **Gestion de projets** (GanttProject) ; **Construction de questionnaires** (LimeSurvey) ; **Traitement de données quantitatives** (Modalisa, Sphinx) ; **Analyse de données qualitatives** (NVivo) ; **Bibliographie** (Zotero) ; **Transcription et gestion de données** (Whisper, Huma-Num).

Formation continue : BruLau (école d'été internationale en études de genre, 1 semaine en 2021).

Formations régulières aux Premiers Secours Citoyen (PSC) depuis 2009.

ENSEIGNEMENT

La section 1 **résume mes activités d'enseignement** sur les 6 dernières années ; les sections 2 et 3 donnent à voir le **contenu des cours dispensés** et leurs modes d'évaluation ; enfin, les sections 4 et 5 détaillent les activités de **direction de mémoires** et d'**encadrement de stages et d'apprentissages**.

1. RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Après avoir bénéficié d'une **mission doctorale d'enseignement** (ex-monitorat) **en sociologie de 2 ans** à la Faculté de Sciences Économiques, Sociales et des Territoires (FaSEST) de l'Université de Lille, j'ai obtenu **deux contrats d'ATER (temps plein) en sciences sociales** à l'UFR STAPS de Nantes Université. J'y ai réalisé ensuite des heures d'enseignement en tant que **vacataire**. Ces différentes expériences m'ont conduite à donner des cours auprès **d'étudiant-es** de la **Licence 1 au Master 1 inscrites dans des cursus variés** (sociologie, sociologie-économie, journalisme, STAPS, biologie, Parcours d'Accès Spécifique Santé). À présent Maître de Conférences à l'Université de Lorraine, mes enseignements se distribuent **principalement en STAPS**. Le tableau suivant résume les **655 heures** (équivalent TD) de cours dispensés depuis 2019-2020.

Intitulé du cours	Année, institution et statut	Niveau	Parcours/mention	Forme	Heures
Outils et méthodes de la recherche	2019-2020 Université de Lille (monitorat)	L1	Sociologie	TD	15
Introduction à la sociologie	2021-2022, 2023-2024 et 2024-2025 Nantes Université (ATER puis vacataire)	L1	STAPS	CM	9
				TD	90
La construction sociale des corps	2021-2022 et 2023-2024 Nantes Université (ATER)	L1	STAPS	CM	6
				TD	72
Les espaces sociaux des sports	2021-2022 et 2023-2024 Nantes Université (ATER)	L1	STAPS	CM	6
				TD	72
Introduction à la sociologie	2025-2026 Université de Lorraine (MCF)	L1	STAPS	TD	36
Initiation aux sciences sociales	2021-2022 Nantes Université (ATER)	PASS	Médecine	CM	6
Sociologie du sport	2019-2020 et 2020-2021 Université de Lille (monitorat)	L2	Sociologie Socio-économie Journalisme	CTD	47,5
Rapports sociaux de sexe	2019-2020 Université de Lille (monitorat)	L2	Sociologie Biologie	TD	18
Organisation du mouvement sportif	2021-2022 Nantes Université (ATER)	L2	STAPS MS	TD	12

Sports, pouvoirs, politique	2023-2024 et 2024-2025 Nantes Université (ATER puis vacataire)	L2	STAPS TC	TD	63
Sciences sociales et sport	2025-2026 Université de Lorraine (MCF)	L2	STAPS TC	CM	12
				TD	48
Anthropologie du corps	2020-2021 Université de Lille (monitorat)	L3	Sociologie	CM	3
Méthodologie de la recherche sociologique	2021-2022 Nantes Université (ATER)	L3	STAPS MS	TP	15
Initiation à la recherche	2023-2024 Nantes Université (ATER)	L3	STAPS EM	TD	12
Diversité des publics	2025-2026 Université de Lorraine (MCF)	L3	STAPS EM	TD	4
Méthodes d'enquête	2025-2026 Université de Lorraine (MCF)	L3	STAPS APAS	TD	24
Savoirs scientifiques propres aux APA	2025-2026 Université de Lorraine (MCF)	L3	STAPS APAS	TD	24
Sport, santé, société	2021-2022 Nantes Université (ATER)	M1	STAPS MS	CM	7,5
Sport, éducation, intégration	2023-2024 Nantes Université (ATER)	M1	STAPS MS	CM	7,5

2. DÉTAIL DES ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

Outils et méthodes de la recherche (resp. Arthur Jatteau), L1 Sociologie FaSEST, Université de Lille, 2019-2020, 15h TD, présentiel.

L'objectif de l'enseignement était de familiariser les étudiant·es aux méthodes d'enquêtes qualitatives (observations, entretiens, traitement d'archives) et quantitatives (questionnaires, sondages) en sciences sociales et de comprendre leur intérêt, par le biais de l'étude d'articles scientifiques. Afin de vérifier la compréhension du cours et l'assimilation des connaissances, une interrogation de mi-semestre portant sur les textes abordés a été effectuée. Les étudiant·es devaient également réaliser une fiche de lecture sur un ouvrage de leur choix, inscrit sur une liste distribuée en début de semestre, en portant une attention particulière aux méthodes d'enquêtes mobilisées par l'auteur·ice.

Introduction à la sociologie (resp. Sébastien Fleuriel puis Hassen Slimani), L1 STAPS, Nantes Université, 2021-2022, 2023-2024 et 2024-2025, 9h CM et 90h TD (total de 103,5h équivalent TD), présentiel.

Dispensé à plusieurs voix, ce cours consistait à initier les étudiant·es au raisonnement sociologique en déconstruisant les croyances qui gravitent autour du sport, en s'appuyant sur des terrains sportifs et des groupes d'acteur·ices variés. Mon CM portait sur les arbitres et les juges de football, de rugby, de

gymnastique rythmique et de patinage artistique. Afin de questionner la croyance selon laquelle le l'arbitrage/le jugement sportif serait impartial, mon cours s'appuyait à la fois sur la littérature existante, sur des données de terrain tirées de ma thèse et sur des faits d'actualité. Les Travaux Dirigés venaient illustrer les notions importantes abordées lors des CM (sociologie ; rupture épistémologique ; civilisation des mœurs ; sportification ; socialisation ; position et trajectoire sociale ; intériorisation ; dispositions ; rapports de pouvoir ; réalités du travail sportif ; bi catégorisation sexuée ; discriminations de sexe ; construction du genre) à l'aide d'articles scientifiques. L'évaluation, réalisée en contrôle terminal, était composée de 4 questions de cours portant sur différentes thématiques, tirées au sort dans une banque de données, et nécessitait d'articuler les contenus des CM et des TD.

La construction sociale des corps : perspectives sociologiques et historiques (resp. Mathilde Julla-Marcy), L1 STAPS, Nantes Université, 2021-2022 et 2023-2024, 6h CM et 72h TD (total de 81h équivalent TD), présentiel.

Porté par plusieurs enseignant·es et construit autour de deux thématiques, à savoir « le corps, un construit socio-historique ? » et « corps, sports et intégration », ce cours avait pour but d'établir un lien entre l'histoire et la sociologie, et donnait à voir la manière dont les corps se forment, se transforment, et dont leur lecture permet à la fois de se situer et de situer les autres dans la hiérarchie sociale. Chaque thème était donc abordé sous un double regard, ce qui permettait à la fois d'affirmer la force heuristique des sciences sociales dans leur ensemble, mais également de donner à voir les apports originaux de chacune des disciplines mobilisées. Les TD consistaient à analyser des articles scientifiques qui permettaient d'illustrer les thématiques abordées en CM. Ils visaient également à préparer les étudiant·es à l'examen terminal (dissertation) en les aiguillant dans le travail de révision, en vérifiant leur compréhension des CM, ou en traitant collectivement une question « type examen ».

Les espaces sociaux des sports (resp. Mathilde Julla-Marcy), L1 STAPS, Nantes Université, 2021-2022 et 2023-2024, 6h CM et 72h TD (total de 81h équivalent TD), présentiel.

Cet enseignement se déroulait à la suite de « la construction sociale des corps : perspectives sociologiques et historiques » précédemment décrit. Les deux thématiques abordées durant ce cours, à savoir « comment se construit le goût pour le sport ? » et « le sport moderne, un espace dominé par les hommes ? », permettaient de s'intéresser à la façon dont l'espace des sports et des pratiques physiques et sportives s'est construit historiquement et se structure désormais, en portant une attention particulière aux différenciations liées au sexe, au genre et à la classe sociale. Les TD fonctionnaient sur le même principe que le cours évoqué juste avant. L'examen terminal consistait en une dissertation portant sur les deux enseignements (CM et TD).

Initiation aux sciences sociales (resp. avec Joseph Godefroy), Parcours Spécifique Santé, Nantes Université, 2021-2022, 6h CM (total de 9h équivalent TD), présentiel.

Dispensé aux étudiant·es inscrit·es en première année d'études de santé à l'UFR de Médecine, ce cours, dont j'étais responsable avec Joseph Godefroy, avait pour but de déconstruire quelques croyances liées aux mondes du sport, de la culture et de la santé, tout autant qu'il cherchait à convaincre les étudiant·es de médecine, de la pertinence d'une approche de ces sujets par les sciences sociales. Mon cours était divisé en trois thématiques abordées sous forme de questions (les individus sont-ils tous égaux face à l'accès au sport et à la performance sportive ? En quoi l'origine sociale et le sexe impactent-ils l'apprentissage du langage et le rapport à la lecture ? Les individus bénéficient-ils d'accès aux soins similaires, et ont-ils les mêmes chances de guérir d'une maladie ?) et s'appuyait largement sur la littérature existante. L'évaluation terminale portait sur une question de composition.

[Détail du cours d'introduction à la sociologie dispensé en L1 STAPS à Nancy à venir].

Sociologie du sport (resp. Manuel Schotté puis Amélie Pouillaude), L2 sociologie FaSEST, Université de Lille, 47,5h CTD (total de 59h équivalent TD), 2019-2020 et 2020-2021, présentiel puis distanciel.

Dispensé deux années de suite, ce cours, dont j'étais responsable, proposait une approche sociologique du monde sportif dans le but de questionner les représentations sociales idéalistes qui en sont faites (valeurs morales, égalité des concurrent-es, vertus médicales). Dans cette optique de « désenchantement » de l'univers sportif, l'objectif était de mettre en lumière les phénomènes de catégorisation sociale, les conflits d'intérêt et les formes de domination à l'œuvre en son sein. Il visait donc principalement à apporter un socle de connaissances théoriques aux étudiant-es. L'évaluation était divisée en deux parties. Elle était constituée d'une question de composition portant sur les éléments vus en cours (notée sur 10 points) ainsi que de l'analyse sociologique d'un podcast (10 points) portant sur le récit de vie d'une sportive de haut niveau.

Rapports sociaux de sexe (resp. Clotilde Lemarchant), L2 sociologie-ethnologie et biologie FaSEST, Université de Lille, 18h TD, 2019-2020, distanciel.

Dispensé à plusieurs voix aux étudiant-es de la licence sociologie-ethnologie et de biologie, l'enseignement visait à appréhender le concept de genre à l'aune de divers espaces sociaux, comme un système de bicatégorisation hiérarchisé entre les sexes (femmes/hommes) et entre les valeurs et représentations qui leur sont associées (féminin/masculin). J'avais choisi de centrer mes interventions sur les rapports sociaux de sexe à l'œuvre dans le monde sportif (à la fois chez les pratiquant-es, les dirigeant-es/entraîneur-es, les juges/arbitres et les journalistes). Les étudiant-es étaient noté-es à partir d'un dossier problématisé de 5 pages, réalisé en binôme, portant sur l'objet de recherche et la thématique de leur choix (travail et genre ; éducation, socialisation et genre ; politique et genre ; corps, sexualité et genre ; sport et genre).

Organisation du mouvement sportif (resp. Hassen Slimani), L2 STAPS Management du Sport, Nantes Université, 2021-2022, 12h TD, présentiel.

Venant compléter un Cours Magistral, cet enseignement visait à apporter aux étudiant-es, des connaissances propres à l'organisation du mouvement sportif en France (identification des institutions et acteur-ices impliqués, connaissance de leur rôle, des données qu'elles produisent, des subventions qu'elles distribuent, et des rapports de pouvoir à l'œuvre entre elles et eux) en étudiant différents supports (textes, graphiques, statistiques, sites internet officiels, corpus de presse, bilans comptables, etc.). Il visait également à leur permettre de réaliser une première approche du travail monographique, en prenant pour objet l'association sportive dans laquelle elle et ils étaient licencié-es et/ou travaillaient. Ainsi, les étudiant-es pouvaient, à l'échelle locale, mettre les éléments abordés dans la première partie du cours à l'épreuve du terrain, et entrer dans une démarche réflexive propre aux sciences sociales. Les étudiant-es étaient évalué-es à partir d'un dossier (monographie) ainsi qu'en contrôle terminal.

Sports, pouvoirs, politique : les transformations de l'espace international du sport (deuxième moitié du XXème siècle) (resp. Sylvain Dufraisse puis Joseph Godefroy), L2 STAPS Tronc Commun, Nantes Université, 2023-2024 et 2024-2025, 63h TD, présentiel.

Cet enseignement avait pour but d'analyser les relations qu'ont entretenues le sport, les pouvoirs et la politique, et avait comme objectif de démontrer que le sport n'est pas un espace neutre, apolitique et qu'il a constitué un enjeu de pouvoir(s). Il portait plus spécifiquement sur les transformations du sport international, et visait à étudier le développement des fédérations sportives internationales, la mise en spectacle des compétitions, des régulations anti-dopage et de standards internationaux en matière d'amateurisme/de professionnalisme. Pour ce faire, il s'appuyait sur plusieurs échelles d'analyse (mondiale, nationale et locale) et croisait les sciences sociales (sociologie politique, histoire, science politique, anthropologie). Durant les TD, les étudiant-es devaient analyser des articles scientifiques précédemment lus, en répondant à des questions précises. L'évaluation était composée d'une question de connaissance établie par chaque chargé-e de cours, portant uniquement sur les TD, ainsi que d'une question de composition, nécessitant de croiser les contenus des CM et des TD.

[Détail du cours de sciences sociales dispensé en L2 STAPS à Nancy à venir].

Méthodologie de la recherche sociologique (resp. Bruno Papin), L3 STAPS Management du Sport, Nantes Université, 2021-2022, 15h TP (total de 15h équivalent TD), présentiel.

Ce cours de méthode était conçu pour impliquer les étudiant·es dans un travail d'enquête de leur choix, mobilisant des méthodes de recherche qualitatives classiques (observations et entretiens). Après avoir formé les étudiant·es à la conduite d'une observation et d'un entretien, je les ai accompagné·es tout au long du semestre dans le choix de l'objet de recherche, l'élaboration du protocole d'enquête, la transcription, la reconstitution et l'interprétation des données, l'analyse de leur position sur le terrain et de ses effets, ainsi que la mise en forme du dossier individuel, sur lequel elles et ils étaient évalué·es. J'ai veillé à leur demander des retours écrits réguliers pour vérifier l'état d'avancement du travail (problématique et grilles d'entretien et d'observation, plan provisoire du récit d'enquête), à leur mettre des exemples d'enquête à disposition, à proposer des ateliers d'entraide ou de relecture en binôme lorsqu'elles et ils travaillaient sur des objets proches, et à leur donner des conseils individualisés lors du travail d'interprétation des données et d'écriture.

Initiation à la recherche (resp. Benoit Huet), L3 STAPS Éducation et Motricité, Nantes Université, 2023-2024, 12h TD, présentiel.

Au cours de cet enseignement, il était proposé aux étudiant·es de faire un choix d'orientation de recherche (sociologie, psychologie, didactique ou physiologie). L'objectif était de les former à une méthode de recherche et de les accompagner dans un recueil et une analyse de données empiriques, en lien avec la situation de stage professionnel. Dans le cadre du cours de sociologie, j'ai demandé à chaque groupe d'étudiant·es de choisir une problématique entre les deux suivantes : 1/ Comment pourrait-on comprendre la formation du goût des enseignant·es pour le sport et pour l'enseignement ? 2/ Dans quelles mesures les enseignant·es prennent-elles et ils en compte les inégalités sociales entre les élèves (entre filles et garçons, personnes handicapées et valides, etc.) lorsqu'elles et ils enseignent l'EPS ? Les TD étaient pensés de manière à ce que les étudiant·es s'imprègnent progressivement du sujet : recherches bibliographiques préliminaires et préparation de l'enquête, méthode de conduite de l'entretien et de l'observation directe, transcription, reconstitution et analyse des données, élaboration du plan et écriture du récit collectif en croisant les données collectées par chacun·e. Les étudiant·es étaient évalué·es de manière collective à l'écrit (dossier constitué d'une courte revue de littérature ; d'une présentation de l'objet de recherche ; du récit d'enquête) et à l'oral (présentation des grandes étapes et des principaux résultats de l'enquête ; discuter de l'intérêt de posséder une formation et des connaissances en sciences sociales pour exercer le métier de professeur·e d'EPS).

[Détail du cours de méthodes d'enquête dispensé en L3 STAPS APAS à Nancy à venir].

[Détail du cours de savoirs scientifiques propres aux APA dispensé en L3 STAPS APAS à Nancy à venir].

[Détail du cours de diversité des publics dispensé en L3 STAPS EM à Nancy à venir].

Sport, santé, société (resp. avec Joseph Godefroy), M1 STAPS Management du Sport, Nantes Université, 2021-2022, 7,5h CM (total de 11,25h équivalent TD), présentiel.

Ce cours avait pour ambition d'inciter les étudiant·es à questionner les liens existants entre les domaines du sport, de la santé, et le monde social. Les trois séances que j'ai dispensées visaient à étudier les normes corporelles, de genre, et en matière de sexualité à l'œuvre dans le monde sportif, ainsi que leurs transformations depuis le XX^{ème} siècle. La première entendait revenir sur l'évolution historique et sociale de la définition biologique des sexes, et la manière dont elle s'est imposée lors de la Guerre Froide dans l'espace sportif, *via* les tests de féminité. La seconde portait sur l'existence et la persistance des normes pondérales au sein des disciplines sportives à des fins de performance (particulièrement disqualifiantes pour les femmes issues des classes populaires), et ce qu'elles font aux sportif·ves. La troisième envisageait la sphère sportive de haut niveau comme un milieu fortement hiérarchisé et hétéronormé, où l'entraîneur·e fait figure d'autorité (ce qui est particulièrement le cas dans les sports à vocation esthétique, où il n'est pas rare qu'ils soient des hommes), et qui tend à banaliser et à euphémiser les

violences psychologiques, sexistes et sexuelles à l'œuvre en son sein. Joseph basait quant à lui ses interventions sur les thématiques du « sport-santé » et du « marché du bien-être ». L'examen terminal consistait en une dissertation croisant les différentes thématiques abordées.

Sport, éducation, intégration (resp. avec Lucie Pallesi), M1 STAPS Management du Sport, Nantes Université, 2023-2024, 7,5h CM (total de 11,25h équivalent TD), présentiel.

Ce cours, dont j'étais co-responsable avec Lucie Pallesi, avait pour but de comprendre comment l'espace sportif français a pu représenter, et représente encore, une sphère de sociabilités, d'éducation et d'intégration, voire d'empouvoirement pour les individus marginalisés, du même temps qu'il rejoue les inégalités sociales. Lors de mes interventions, j'ai choisi de retracer la longue conquête du sport par les femmes depuis la fin du 19^{ème} siècle, en apportant une attention particulière aux représentations sociales des femmes et aux rôles qui leur étaient assignées en fonction des moments de l'histoire. La première séance ambitionnait de revenir sur la mise au sport « sous conditions » des femmes, et la structuration progressive d'un espace bi-catégorisé et fortement contrôlé. La seconde séance mettait l'accent sur ce que la commercialisation et la médiatisation du sport ont fait, et font aux sportif-ves, et comment ils ont participé, et participent encore, à transformer l'espace sportif. La troisième séance visait à interroger, en adoptant un regard critique et éclairé, les premiers effets des mesures ministérielles récemment mises en place dans les instances sportives et dans le système scolaire en matière de parité et de mixité, en vue d'une égalité entre les sexes. En complément des miennes, Lucie basait ses interventions sur l'inclusion des personnes transgenres dans le monde sportif ainsi que sur le communautarisme à l'œuvre dans le sport. L'examen terminal consistait en une dissertation croisant les différentes thématiques abordées.

3. INTERVENTIONS DANS DES SÉMINAIRES D'ENSEIGNEMENT

Lors de ma mission doctorale, j'ai également assuré une intervention autour de mes travaux dans un **séminaire d'enseignement**.

Anthropologie du corps (resp. Aurélia Mardon), L3 de sociologie-anthropologie FaSEST, Université de Lille, 2020-2021, 3h CM (total de 4,5h équivalent TD).

Des techniques du corps aux représentations des substances corporelles, l'enseignement au sein duquel je suis ponctuellement intervenue s'attachait à montrer les enjeux d'une anthropologie du corps pour comprendre les processus de hiérarchisation au sein des sociétés ainsi que leurs mutations. Il reposait sur l'analyse d'auteur-ices classiques de la discipline ainsi que sur des cas concrets d'enquêtes traitant de pratiques ou de représentations corporelles.

Mon intervention s'appuyait sur des recherches réalisées en Master, et portaient plus précisément sur les photographes de sports. Elles visaient à analyser comment elles et ils ont été socialisé-es aux pratiques culturelles et sportives, se sont formé-es à la photographie, ainsi que les conceptions différenciées de l'esthétisme qu'elles et ils portaient et diffusaient, *via* la publication de photographies sur les réseaux sociaux numériques.

4. DIRECTION DE MÉMOIRES

J'ai été la **directrice de mémoire de 3 étudiantes** inscrites en Master **Management du Sport** ainsi qu'en Master **MEEF**. J'ai également co-évalué des rapports intermédiaires de recherche à l'issue du M1 et participé à **8 jurys de soutenance dans les filières MS et APAS**.

2023-2025 Marion Douillard, « La construction des corps des influenceuses fitness et leur mise en scène sur Instagram », Master STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université.

Céliane Ferraris, « Comment devient-on et reste-t-on juge d'athlétisme ? Une analyse comparée de deux clubs », Master STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université.

2021-2022 Flora Faligan, « La construction des féminités et des masculinités en natation artistique », M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université (l'étudiante n'est pas arrivée à soutenance du fait d'un plagiat avéré).

[Détail des directions de mémoire en Master MEEF de l'univ. Lorraine à venir]

5. ENCADREMENT DE STAGES PROFESSIONNELS ET D'APPRENTISSAGES

Durant mon post-doctorat, j'ai pris part à l'encadrement de **2 stagiaires de Master recrutées en appui à la recherche**. J'ai ainsi participé à **établir leurs missions** et les ai **accompagnées dans leur réalisation**.

2025 Méлина Lafond, Master Egal'Aps (Univ. Lyon 1), chargée de compléter la revue de littérature internationale, de réaliser un travail de terrain complémentaire et d'aider à la transcription d'entretiens (2 mois).

2025 Maëva Foret, Master géographie, aménagement, environnement et développement (Univ. St Étienne), chargée de recoder les réponses obtenues *via* une question ouverte portant sur les expériences désagréables vécues en danses, posée dans un questionnaire ad hoc (1 mois).

Par ailleurs, durant mes deux années d'ATER à l'UFR STAPS de Nantes Université, j'ai pu me former au travail d'**encadrement de stages professionnels et d'apprentissages**. J'ai également participé à des jurys de soutenance.

Rapports de stages supervisés (9) :

2023-2024 Théo Cizel, M1 STAPS mention Management du sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage au sein du SDJES 44.

Ségolène Colman, M1 STAPS mention Management du sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage au Conseil départemental 44.

2021-2022 Arthur Bouguet, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage au Conseil Départemental 44.

Colin Brun, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage au service des sports de Tours.

Samson Chapin, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage au CD 22 de randonnée.

Nolan Fernando, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage au service des sports du Mans.

Alizée Fortune, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage à la Ligue des Pays de Loire de la FFSU.

Ambre Joslain, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage à PSL 44.

Lilian Lefebvre, M1 STAPS mention Management du Sport, UFR STAPS, Nantes Université, en stage à PSL 44.

Tutorat d'apprentissage dont j'ai eu la charge (1) :

2023-2024	Sarah-Lisa Shaake, M2 STAPS mention Management du sport, en apprentissage au sein du SDJES 44.
-----------	--

RECHERCHE

En parallèle de mon investissement dans l'enseignement, j'ai réalisé une **thèse de sociologie** portant sur les pratiquant·es et les juges des sports à visée esthétique. Depuis que le manuscrit est déposé, je prends part à une **enquête collective** portant sur les danses à deux, dont les questionnements se situent dans le **prolongement de ma thèse**. Dans cette partie, je présente mes **intérêts et mes compétences en matière de recherche**. Une première section précise les **trois axes transversaux** (a, b, c) qui caractérisent les objets travaillés dans le cadre de ces recherches ; une seconde résume les **résultats importants** tirés de ma thèse ; une troisième revient sur la **recherche *Danses à deux*** et sur mon **investissement dans le collectif** depuis 2023.

1. AXES DE RECHERCHE

a) La socialisation des individus aux pratiques corporelles, sportives, artistiques et culturelles

Alors même que les **sports à visée esthétique** constituent des **foyers importants de socialisation au sport et de sociabilités** pour les **filles et femmes**, dans les milieux ruraux comme les plus urbanisés, ils demeurent encore **sous-étudiés** par les chercheur·ses en sciences sociales. Partant de ce constat, et forte de mon expérience par corps de ces activités, je me suis attachée dès le Master à étudier divers·es groupes d'acteur·ices qui gravitent autour du **twirling bâton** (pratiquant·es de différents niveaux, entraîneur·es, juges et photographes). Mes travaux de thèse se sont ainsi placés dans la lignée de ceux qui portent sur la **fabrique des corps au prisme de l'origine sociale et/ou du genre** des pratiquant·es de cirque (Cordier, 2007 ; Garcia, 2011), de danse contemporaine (Faure, 2000 ; Sorignet, 2010), de danse classique (Laillier, 2017 ; Cappelle, 2018), de hip-hop (Faure, 2004 ; Faure et Garcia, 2005), de gymnastique artistique (Papin, 2007, 2008) et de gymnastique rythmique (Chimot, 2004, 2005 ; Mennesson, Clément et Visentin 2012 ; Visentin, 2023).

Afin d'enrichir les recherches existantes, j'ai cherché à **intégrer ce qui relève de l'évaluation des corps** dans l'analyse du processus de socialisation sportive, dans la mesure où les dispositifs d'évaluation constituent une **matrice centrale de socialisation** à l'activité. Ma thèse a notamment montré que le **travail de l'apparence** auquel s'adonnent les pratiquant·es est **essentiel pour performer** en compétition, comme il l'est pour les commédien·nes (Brahya et Orianne, 2011 ; Rolle et Moeshler, 2014) et les mannequins (Mears, 2011 ; Mensitieri, 2020) dans l'exercice de leur activité. Par ailleurs, l'usage d'une **comparaison raisonnée** entre le twirling et la GR a permis de mettre en jour les **effets différenciés de la socialisation sportive selon l'origine sociale, le sexe, le genre et l'âge** des pratiquant·es.

L'enquête actuellement menée sur les **danses à deux** (également appelées « danses sociales »), qui sont positionnées au carrefour des activités physiques et des mondes de la culture, et dont la pratique peut être intense, « sérieuse » (Stebbins, 2004), voire « envahissante » (Julhe, 2013), permet de **poursuivre et d'approfondir ces réflexions de deux manières**. D'abord, en considérant les danses à deux comme un **système d'offre culturelle**, au sein duquel les individus se répartissent (en fonction de leurs propriétés sociales et des propriétés techniques des danses) et **circulent**, et donc en prenant en compte leurs **trajectoires de manière relationnelle**. Ensuite, en travaillant la notion d'**empowerment par la danse**, qui permet aux femmes et aux minorités de genre de négocier les normes corporelles et de genre à l'œuvre dans d'autres espaces et contextes sociaux.

b) La production des inégalités dans les mondes sportifs, artistiques et culturels

De nombreux **travaux francophones en sociologie du sport** prennent comme point de départ les écrits de Pierre Bourdieu, et mettent en lumière les effets de **l'appartenance sociale** sur la performance sportive (e.g. Defrance, 1987 ; Faure et Suaud, 2015). Depuis une vingtaine d'années, certains portent également une attention croissante aux inégalités de genre, en montrant notamment que le sport participe à la **construction et à la naturalisation des différences entre les sexes** (Louveau et DAVISSE, 1991 ; Duret, 1999 ; Terret, 1999 ; Guérandel et Mardon, 2022 ; Messner, 2022), parce qu'il valorise davantage les performances des hommes, les techniques du corps et les compétences qui leur sont associées.

Partant de ces éléments, ma thèse de doctorat consistait à mettre au jour les **inégalités de classe et de genre** à l'œuvre dans les sports étudiés (à la fois chez les pratiquant·es, les entraîneur·es, les juges, et dans le jugement), en **étudiant les femmes et les hommes de manière relationnelle**, et en **comparant deux activités** qui connaissent un **recrutement social différent**, ce qui joue à la fois sur les **techniques du corps et les modèles corporels** et promus et inculqués au sein des clubs, et sur la possibilité de les **intérieuriser et de s'y conformer**. Elle mettait en évidence que ces inégalités sont **plus ou moins saillantes** et **s'articulent différemment** en fonction du **stade de la carrière sportive** (et de la manière dont celle-ci s'agence avec la vie scolaire, professionnelle, conjugale et familiale), **du niveau sportif** et de **l'espace de pratique**.

Du fait qu'elles ne soient **pas intégrées au système fédéral**, et qu'elles soient investies par un **public très mixte socialement, plus ou moins politisé**, les **danse à deux** apparaissent comme des **lieux privilégiés** pour étudier les manières dont se **reproduisent et se recomposent les normes de genre et de sexualité**. Si elles sont marquées historiquement par une différenciation hétérosexuée des rôles de guide et de guidé·e dans la danse pensés comme complémentaires, ces modèles tendent à évoluer du fait de la visibilisation et de la mise en débats des **questions relatives à l'inclusion et au consentement** par des entrepreneur·ses de cause. De plus, ce terrain permet de **complexifier les analyses** désormais bien documentées **en matière d'inégalités**, en portant également le regard sur les **rapports sociaux de race** (la question de l'appropriation culturelle étant importante car certaines danses sont nées dans des pays ou des cultures non blanches), **de générations** (étant pratiquées par un public qui peut être jeune à très âgé) et en s'emparant de la **question de la territorialité** (on observe un maillage territorial et une diffusion différentielle des danses), parce que comme la classe sociale, le sexe et le genre, ces éléments sont susceptibles de **structurer les goûts et la consommation d'activités**. Ils peuvent donc amener une **compréhension plus fine des réalités sociales**.

c) L'évaluation et la hiérarchisation des corps et des performances artistiques, corporelles et sportives

Dans le champ de la **sociologie du sport**, les travaux existants sur les **arbitres et les juges** s'intéressent à l'accès des femmes aux fonctions d'arbitre dans les sports collectifs (Perreau-Niel et Énard, 2015 ; Le Tiec, 2016 ; Terfous, Pironom et Rix-Lièvre, 2019), aux trajectoires des arbitres de football mises en relation avec la structure du champ (Nuytens, Penin et Duvant, 2020 ; Slimani, 2020), à la construction du genre des juges et arbitres (Simon, 2024), à leur statut particulier de travailleur·se salarié·e (Loirand, 2016), à la technologisation de l'arbitrage (Joly et Desfontaine, 2022), ainsi qu'aux évaluations auxquelles sont soumises les arbitres de football amateur (Sallé et Hidri Neys, 2018). Or, force est de constater que ces enquêtes portent **essentiellement sur le football**, et qu'elles **donnent peu à voir ce qui se passe à l'intérieur des groupes** d'arbitres et de juges, c'est-à-dire les **rapports de pouvoir** à l'œuvre entre les expert·es ainsi que les **négociations qui se déroulent « en actes »**, lors des compétitions sportives, permettant le classement des pratiquant·es.

Nourrie de mes **expériences antérieures de juge** de twirling bâton, et dans la dynamique des travaux qui entendent objectiver les processus de jugement et de classement « de l'intérieur » dans d'autres espaces sociaux (e.g. Merle, 2007 ; Lamont, 2009 ; Rolle, 2013 ; Serre et Paillet, 2014, Thibault, 2016 ;

Biland et *al.*, 2020), ma thèse de doctorat a permis de **combler cet impensé** de la littérature disponible en sociologie du sport. En étudiant les « **pratiques de lecture** » **des corps** (Bourguignon, Fabre et Granger, 2021 ; Delpierre, 2022) des juges de twirling bâton et de gymnastique rythmique, elle a permis de mettre en évidence le **caractère socialement situé** (en termes de classe, de genre et de sexualité) du travail d'évaluation en compétition sportive.

S'agissant des **danses à deux**, il n'existe pas de **référentiels communs d'apprentissage et de notation** mis en place à **l'échelle nationale**, à l'inverse de ce qu'on trouve dans les sports à visée esthétique ainsi qu'en danse sportive (qui peuvent d'ailleurs se pratiquer à deux). Néanmoins, leur étude permet **d'élargir les questionnements aux enjeux de classement formels ou informels** qui existent entre les individus. En effet, les conceptions d'une « **bonne danse** » et d'un-e « **bon-ne danseur-se** » peuvent être **très variées** : elles dépendent des pratiquant-es et des enseignant-es qui les portent, mais aussi des danses, des territoires, des espaces et des contextes de pratique. L'enquête en cours ambitionne alors de mettre au jour les **éléments sur lesquelles ces opérations de catégorisation s'appuient**, en ce qu'elles façonnent les **hiérarchies** entre danseur-ses et entre enseignant-es, et fondent le « **capital danse** ».

2. THÈSE

« **Performances esthétiques. Socialisation et évaluation des corps en twirling bâton et en gymnastique rythmique** ».

Thèse réalisée au sein du Centre Lillois d'Études et de Recherches Sociologiques et Économiques (CLERSÉ, Université de Lille), sous la direction de Manuel Schotté et d'Aurélia Mardon. Soutenue le 8 décembre 2023.

Financement : Contrat doctoral de l'Université de Lille / ED SESAM (2018-2021).

Jury de thèse : Muriel Darmon (Directrice de Recherche au CNRS, rapporteure) ; Sébastien Fleuriel (Professeur des Universités, Nantes Université, rapporteur) ; Oumaya Hidri-Neys (Professeure des Universités, Université d'Artois, Présidente) ; Aurélia Mardon (Maîtresse de Conférences HDR, Université de Lille, directrice) ; Sophie Orange (Professeure des Universités, Nantes Université, examinatrice) ; Manuel Schotté (Professeur des Universités, Université de Lille, directeur).

Mots-clés : twirling Bâton ; gymnastique rythmique ; socialisation ; apparence individuelle ; jugements esthétiques dans le sport ; féminités ; masculinités.

Alors qu'ils demeurent des espaces centraux de la **pratique des filles et des femmes**, les sports à vocation esthétique font l'objet de très peu d'enquêtes en sociologie. Leur intérêt réside dans le fait qu'ils se distinguent des activités sportives « ordinaires », en ce qu'ils entretiennent une **proximité forte avec les pratiques culturelles et artistiques** (Mennesson et Julhe, 2012). Ce faisant, l'**apparence physique** constitue une dimension centrale du processus de socialisation engagé par ces pratiquant-es et des évaluations formulées par les juges de ces disciplines. Ainsi, la **thèse se centre sur la question des « possibles corporels »** (Schotté, 2016) offerts aux **pratiquant-es ainsi qu'aux juges**, qui s'expriment *via* leur notation des performances. Pour ce faire, elle développe une **sociologie dispositionnaliste et contextualiste**, attentive aux **effets de classe sociale, de sexe, de genre**, et de manière mineure, de **sexualité et d'âge**.

Menée durant 5 saisons sportives (2018 à 2023), l'**enquête ethnographique** a pris pour objet deux disciplines sportives, à savoir le **twirling bâton** et la **gymnastique rythmique**. Des **observations directes et participantes** (env. 600 heures) ont été menées au sein de **deux clubs** proposant la pratique

encadrée et compétitive des sports, lors des **temps de formation des juges, derrière la table des juges** en compétition, ainsi qu'au sein du **Groupe France de twirling**. Elle s'appuie également sur **43 entretiens** réalisés avec des pratiquant·es, des juges et des entraîneur·es, sur la passation de « **questionnaires d'appoint** » auprès de pratiquant·es (n=69) ainsi que de juges de twirling de Nationale 3 et de Nationale 2 (n=13), sur l'usage de la **photostimulation** avec des juges (n=7) ainsi que sur l'analyse de nombreux **documents institutionnels** (règlements sportifs, systèmes de jugement, organisation et contenu de la formation des juges, code de conduite). Par ailleurs, cette enquête a largement été nourrie par mon **expérience par corps** du twirling, en qualité de pratiquante pendant plus de 20 ans, puis de juge de la discipline au sein de la FFSTB depuis 2017.

Tandis que le twirling bâton et la gymnastique rythmique entretiennent une certaine proximité sur les **plans moteur et réglementaire**, l'usage de la **comparaison raisonnée** a permis de mettre en lumière les décalages qui se jouent entre des disciplines, et ce à deux niveaux différents : 1) **Au niveau institutionnel**, le degré de reconnaissance qui leur est octroyé varie fortement : alors que la GR est une discipline olympique depuis 1984 et qu'elle a pénétré le milieu scolaire, le twirling ne figure pas sur la liste des sports olympiques, et les sportif·ves qui évoluent au niveau international bénéficient d'une reconnaissance très limitée auprès des pouvoirs publics et du Ministère des sports, ce qui rend le fait de mener un « double projet » sportif et scolaire difficile, voire impossible lorsque les pratiquant·es sont peu doté·es socialement. 2) **Au niveau de leur recrutement social et sexué**, le twirling et la gymnastique rythmique connaissent des différences significatives, qui ont une influence sur les modèles corporels promus par les institutions (*via* les entraîneur·es et les juges) et la capacité des pratiquant·es à s'y conformer. D'un côté, les individus qui investissent la GR évoluent essentiellement en non mixité (on trouve 1 % d'hommes gymnastes en compétition qui concourent contre les femmes au moment de l'enquête) et sont principalement issus de ménages à dominante intermédiaire ou cadre. De l'autre, l'effectif des pratiquant·es de twirling est majoritairement composé de femmes qui proviennent surtout de ménages à dominante employée ou ouvrière (64 %), mais la part de pratiquants est plus élevée qu'en GR (environ 10 %, qui concourent en individuel dans des catégories séparées de celles des femmes). Par ailleurs, on y observe un **escalator de verre** (Williams, 1992) : les hommes sont plus nombreux dans cet espace et parviennent plus facilement à se hisser dans la hiérarchie des entraîneur·es et des juges que les femmes.

D'abord, les pratiquant·es sont **inscrit·es très tôt en club** : alors même qu'en 2015, le taux de licences chez les enfants âgés de 4 ans, tous sports confondus, est d'un peu moins de 10 %, frôle les 20 % à 5 ans et atteint les 32 % à 6 ans (Cléron et Caruso, 2017), 57 % des répondant·es au « questionnaire ethnographique » déclarent avoir commencé le twirling entre 3 et 6 ans, et 52 % des gymnastes interrogées par Sylvia Visentin dans le cadre de sa thèse de doctorat (2023) ont débuté l'activité avant 7 ans. En revanche, le **sexe des pratiquant·es** peut constituer un **frein à l'entrée dans la pratique sportive** : si celle-ci s'inscrit pour les filles, dans la **continuité de leur socialisation de genre**, ce n'est pas le cas pour les garçons, qui peuvent dans un premier temps, faire face à des **refus de la part de leurs familles** (surtout des pères issus de milieux modestes) et/ou des **dirigeantes de club** (concernant la GR). Dans les deux sports, **l'entrée et l'adhésion à la pratique** passent **principalement par les mères et les sœurs**. En revanche, tandis que le **twirling** se retrouve davantage en **concurrence avec le scolaire**, et constitue une **potentielle voie d'insertion professionnelle** comme entraîneur·e, dans une logique d'ascension sociale, la **GR** permet davantage un **équilibre avec l'école**, et la profession d'entraîneur·e est **mise à distance en tant que possible professionnel**, dans une logique de reproduction sociale.

Les pratiquant·es entrent très rapidement dans une logique de production de résultats sportifs : l'enjeu est de former des corps **allongés, flexibles et toniques**, tout autant que de construire **des dispositions ascétiques** utiles à la performance sportive. Si elles et ils sont soumis·es aux **mêmes codes de pointage et systèmes de notation** quel que soit leur sexe, l'enquête révèle que les entraîneur·es nourrissent des **attentes différenciées** envers elles et eux. En effet, les injonctions corporelles à leur encontre reposent sur des **conceptions genrées des compétences** et du **travail de l'apparence**.

Dès lors, pour être valorisées auprès des entraîneur·es, des juges et de leurs pairs, les femmes doivent travailler leur apparence et leur *hexis corporelle* de manière à incarner la **féminité accentuée**, renvoyant aux femmes blanches hétérosexuelles issues de la petite bourgeoisie (Connell, 1987). La **socialisation primaire** joue donc un rôle important dans les possibilités à se trouver en phase avec l'idéal corporel promu par les institutions sportives. Aussi, cette féminité accentuée développée connaît des **configurations différenciées** (Connell et Messerschmidt, 2015) au sein des deux espaces sportifs étudiés, ce qui s'explique entre autres par la **proximité plus ou moins forte de ceux-ci** avec la **danse classique**, et par le **décalage observé** au niveau de leur **recrutement social**. En conséquence, les « possibles corporels » apparaissent **un peu plus ouverts au twirling** qu'en GR, si bien que le « sens de la mesure » dans la présentation de soi y est moins prégnant, et qu'une grande « technicienne » à l'engin pourrait tout à fait se hisser en haut de classement.

À la différence des femmes, pour être valorisés par les entraîneur·es et les juges, les hommes doivent à la fois **affirmer leur appartenance à leur classe de sexe** (à travers leur apparence et leur motricité) tout en **développant des compétences** qui hors des mondes culturels et artistiques, sont **socialement rattachées aux femmes** et/ou aux **hommes homosexuels**, à l'image des danseurs contemporains (Sorignet, 2016) ou des comédiens (Proust et Védrine, 2018). Là encore, les **masculinités respectables** sont fortement **dépendantes des contextes sportifs** dans lesquelles elles sont incarnées : alors qu'en **GR**, les hommes concourent systématiquement contre les femmes, ce qui les oblige à s'appropriier et à maîtriser *a minima* des **pratiques** (comme le fait d'avoir une tenue très moulante) et des **mouvements connotés comme féminins** et **issus de la tradition classique**, au **twirling**, ces derniers se produisent en individuel dans une catégorie séparée de celles des pratiquantes, sont plus libres dans leur **travail de l'apparence** et dans **leurs mouvements corporels**. Ainsi, les masculinités qu'ils incarnent sont **plus diverses et largement dépendantes de leurs trajectoires sociales** et de celle de leur entraîneur·e.

La focale réalisée sur le **Groupe France de twirling**, composé de pratiquant·es qui évoluent au niveau international, permet de mettre en évidence que l'**avancée en âge** a une double conséquence pour les femmes : d'un côté, la **puberté**, de par les **modifications corporelles** qu'elle engendre, provoque un risque de **déclassement des pratiquantes**, *a fortiori* celles dont la présence dans la sphère de haut niveau se justifie prioritairement par une très grande souplesse et/ou leur minceur, conformément aux critères de jugement internationaux. D'un autre côté, elle peut venir **relativiser l'importance de l'esthétique**, dans le sens où en fin de carrière, le résultat sportif prime sur l'appréciation physique (ces deux éléments semblent moins dissociables en GR qu'au twirling).

Lorsque l'on déporte le regard vers les **groupes de juges**, qui sont essentiellement constitués d'ancien·es pratiquant·es, on constate que ceux-ci sont traversés par des **rapports de pouvoir**. En effet, elles et ils détiennent des positions plus ou moins légitimes auprès de leurs pairs, en fonction de leur sexe, de leur genre, de leurs titres scolaires, de leur expérience sportive, de leur ancienneté dans la fonction de juge et de leur statut derrière la table, ce qui fait que leurs **jugements en compétition** ont **plus ou moins de poids dans la notation finale**.

La formation suivie par les aspirant·es juges a pour but de **maîtriser les rudiments de la notation** en situation de compétition, mais aussi de **se conformer à une hexis corporelle** propre à cette fonction afin de ne pas « mettre à mal » l'institution sportive. En revanche, une fois diplômé·e, la prise d'expérience des juges se fait *via* l'acquisition d'un « **sens pratique** » (Bourdieu, 1980), c'est-à-dire une capacité à s'affranchir du système de jugement au profit d'un classement en action qui privilégie l'« impression générale » du ou de la juge et la comparaison des prestations. Ceci est **d'autant plus vrai à un haut niveau de jugement**.

Enfin, l'objectivation des « **pratiques de lecture des corps** » (Bourguignon, Fabre et Granger, 2021 ; Delpierre, 2022) des évaluateur·ices montre qu'elles et ils participent **plus à renforcer les normes esthétiques et de genre** en vigueur dans les espaces sportifs étudiés **qu'à les questionner**. Tandis que pour chaque discipline, une **unique échelle de perception des corps** prévaut pour les femmes

(largement basée sur leur *hexis corporelle*), les jugements formulés à l'endroit des hommes sont **plus ouverts**, en ce qu'ils **bénéficient de l'avantage de la rareté** (Lemarchant, 2017) et qu'ils seraient **naturellement moins ajustés à ces pratiques** que les femmes, et plus **diversifiés**.

En somme, cette recherche vient compléter les travaux existants portant sur les socialisations sportives et de genre, en plaçant le processus de **production sociale de la valeur des individus** au centre de l'analyse. Dans la lignée des travaux de Beverley Skeggs (2015[1997]), qui invite à croiser la sociologie de Pierre Bourdieu avec les études de genre, ce couplage permet d'analyser finement le **processus de socialisation** et les **mécanismes de distinction sociale** à l'œuvre entre les pratiquant·es, les entraîneur·es et les juges, qui se manifestent **par les corps**. Il permet aussi de mettre au jour **des formes contemporaines de la domination masculine** dans des espaces historiquement appréhendés comme des voies d'*empowerment* par et pour les femmes.

3. RECHERCHE COLLECTIVE

« **“Voulez-vous danser avec moi ?” De l'espace social des danses à deux à l'évolution des normes de genre dans quatre danses à deux en France** ». Équipe de recherche coordonnée par Julie Thomas (CMW, Université Jean Monnet de St-Étienne), composée également de François Féliu (Ingénieur d'études, CNRS/CMW), de Carine Guérandel (MCF à l'Université de Lille, CeRIES), d'Aurélia Mardon (MCF HDR, Université de Lille, CLERSÉ) et de Charlotte Parmantier (MCF, Université Paris Cité, CERLIS). *Disponible sur [HAL](#).*

Financement : Institut National de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (INJEP)/Ministère des sports depuis novembre 2023, pour 18 mois, à hauteur de 42 000 euros.

Mots-clés : Danses à deux ; socialisation corporelle ; rapports sociaux ; circulation des savoirs pédagogiques ; structuration des professions sportives et artistiques ; diffusion de subcultures.

Si les danses à deux sont largement répandues, elles ne sont pour autant que **peu investiguées en sociologie**. En tant qu'activités physiques **mixtes du point de vue du genre**, pratiquées de manière régulière, autonome et/ou encadrée, reposant sur des **traditions explicitement sexuées et hétéronormatives**, elles forment un espace à l'aune duquel il apparaît heuristique d'analyser les **recompositions actuelles des normes de genre et de sexualité**. En effet, on y observe une **prise en compte différentielle** des réflexions sur le **genre des rôles**, le **consentement** et les **violences hétérosexistes**, de la part des pratiquant·es comme des enseignant·es. Considérant que les danses à deux forment un **système**, pouvant être décrit par les propriétés techniques et culturelles différenciellement au reste de l'offre, et les propriétés sociales de leurs pratiquant·es par rapport aux autres pratiquant·es, notre projet se propose de **poser les premiers jalons d'un espace social des danses à deux**.

La recherche adopte des **méthodes mixtes**, qui croisent le traitement secondaire des données des enquêtes Nationales sur les Pratiques Physiques et Sportives (ENPPS) 2020 et les Pratiques Culturelles des français·es (PC) 2018, et les données récoltées *via* la passation d'un questionnaire ad hoc (n=1363), avec des entretiens biographiques (n=60) et des observations directes et participantes effectuées au sein de **quatre danses à deux** (le tango, le forro, le lindy hop et la salsa). Celles-ci ont été choisies pour leur degré variable de diffusion sur le territoire national, leur recrutement social hétérogène et leur prise en compte différenciée des déplacements des normes de genre et de sexualité.

Ainsi, elle vise à objectiver les **conceptions des pratiques portées par les acteur·ices** au regard de leur trajectoire sociale et des modalités de leur pratique, à **caractériser les modèles de circulation entre les danses**, et à **identifier les leviers de transformation dont elles disposent** concernant les évolutions actuelles relatives à l'hétérogénéité.

Le projet *Danses à 2* constitue ainsi un **point d'étape important** de mon **parcours de chercheuse**. Depuis 2023, je m'y investis pleinement : j'ai grandement participé à **l'écriture du projet initial** qui a permis d'obtenir un financement de l'INJEP ; à **la préparation** et à la **mise en œuvre du travail de terrain** (en effectuant une revue de littérature internationale, une veille sur les réseaux sociaux numériques, plusieurs séries d'observations, 15 entretiens, 3 monographies, et en participant à construire un questionnaire ad-hoc *via* Limesurvey et à le faire circuler) ; à **l'analyse des données qualitatives et quantitatives** ; à la **coordination du projet** (en interne au sein du collectif, et en externe avec l'INJEP et auprès des associations de danse) ; au **co-encadrement de deux stagiaires en Master** travaillant sur le projet ; et à la **rédaction de propositions de communication, d'articles, d'un projet ANR** et du **rapport final** à transmettre à l'organisme financeur.

1. PUBLICATIONS

Articles dans des revues nationales et internationales à comité de lecture (4)

Thomas J., Féliu F., Mardon A., Parmantier C., et Pouillaude A., « On ne sait pas sur quel pied danser avec les grandes enquêtes nationales. Une analyse de la construction de la population et des catégories de danse dans ENPPS 2020, PCF 2018 et une enquête ad hoc par méthodes mixtes », *Sciences Sociales et Sport* [proposition acceptée, article en cours de rédaction]

Cette proposition d'article revient sur l'analyse secondaire des enquêtes PCF 2018 (commanditée par le Ministère de la Culture) et ENPPS 2020 (diligentée par l'INJEP et le MEDES), opérée dans le cadre d'une recherche financée par l'INJEP portant sur quatre danses à deux (forró, lindy-hop, salsa et tango). Dans la mesure où celles-ci constituent un ensemble de pratiques peu étudié par la sociologie du sport et de la culture — les travaux existants se centrant essentiellement sur les danses « de représentation » (Faure, 2001), les grandes enquêtes nationales sont susceptibles d'apporter des données de cadrage précieuses pour conduire une recherche sur cet objet. Or, nos analyses mettent en évidence une série d'impensés. Couplées à un travail qualitatif par entretiens et observations, elles ont abouti à la construction d'un questionnaire ad hoc diffusé auprès de pratiquant·es (n complets = 1363) de danses à deux.

D'une part, ces enquêtes ne s'adressent qu'aux personnes de 15 ans et plus, ce qui a pour potentiels effets d'occulter une partie de la population danseuse, et par-delà de sous-représenter des danses dont on sait par le terrain (*via* plusieurs séries d'observations directes et participantes lors de soirées et de cours ainsi qu'une soixantaine d'entretiens réalisés avec des danseur·ses) qu'elles sont largement investies par des enfants et adolescent·es, comme les danses classique, contemporaine, moderne, jazz, ou le hip-hop. D'autre part, les items retenus pour décrire les types de danse soulèvent un certain nombre de questions méthodologiques. Par exemple, si la catégorie « danses de salon » est employée dans les deux questionnaires, elle est dans les faits peu utilisée par les danseur·ses (1,07% de nos répondant·es déclarent pratiquer les « danses de salon ») parce qu'elle revêt une connotation désuète et bourgeoise. Elle peut en cela former un frein à l'identification des danseur·ses à cette catégorie selon leur âge et leur milieu social. Cette même catégorie est également appréhendée de manière différenciée : tandis que dans l'ENPPS, elle englobe vraisemblablement tous types de danses à deux, l'enquête PCF distingue les « danses de salon » des « danses latines », excluant apparemment du premier groupe, les danses diffusées en France après la salsa, mais posant par exemple la question de la porosité des frontières entre celles-ci. Ces choix homogénéisent par ailleurs des activités qui pourtant, constituent des « mondes » sociaux distincts, au sein desquels les propriétés sociales de leurs publics, les normes et les représentations des corps et du genre, les cadres de pratique, ses motivations, finalités, et ses modalités, peuvent être très variables.

En somme, les choix de populations cibles et de catégorisation des danses opérés dans les grandes enquêtes nationales traduisent, et contribuent à entretenir, la position floue qu'occupent les danses, situées entre les pratiques sportive, culturelle et de loisirs, au sein de l'espace des sports. Ils empêchent la saisie fine des populations de danseur·ses sur le plan statistique, à laquelle l'enquête *Danses à deux* entend contribuer grâce aux apports d'une méthode mixte.

Pouillaude A. et Visentin S., « Devenir pratiquant·e de gymnastique rythmique ou de twirling bâton. Une analyse comparée des conditions sociales d'entrée et d'adhésion dans deux sports à visée esthétique », *Enfances Familles Générations* [proposition acceptée, article en cours de rédaction]

À rebours des travaux de sociologie du sport, qui se sont longtemps centrés sur les sports de « tradition masculine » (Mc Kay et Laberge, 2006) ainsi que sur le rôle des pères dans la socialisation sportive compétitive des enfants (Betrand, 2012), cette proposition d'article prend pour objet la gymnastique rythmique et le twirling bâton, qui constituent des espaces importants de pratique et de sociabilités entre filles et femmes. Issue de deux thèses de sociologie, elle porte la focale sur les modalités d'entrée des individus dans ces carrières sportives, ainsi que sur les logiques d'adhésion qui les sous-tendent. S'appuyant essentiellement sur 54 entretiens réalisés avec des pratiquant·es des deux disciplines, ayant entre 13 et 34 ans, et dont le niveau sportif est varié, cet article entend mettre en évidence les inégalités de classe et de genre qui structurent ces sports, et qui se manifestent dès le début du parcours sportif. En effet, l'inscription en club s'effectue précocement chez les filles, en ce que la pratique de la GR ou du twirling est congruente avec leur socialisation de genre (Mennesson, Clément et Visentin, 2012 ; Garcia et Ottogalli-Mazzacavallo, 2023). En revanche, elle débute plus tardivement chez les garçons, qui doivent souvent faire face à certaines réticences au sein de leur famille (Laillier, 2011) ou de la part des dirigeantes de club. Ensuite, il s'attache à mettre en lumière la place essentielle des mères et des sœurs des pratiquant·es dans la socialisation sportive et de genre de leurs enfants. Enfin, il montre que les logiques d'adhésion et d'investissement dans la pratique varient selon l'appartenance sociale des familles, leur lieu d'habitation, l'expérience sportive des parents ainsi que le niveau sportif de l'enfant.

Pouillaude A., « Les dessous de la performance. Objectiver les déterminants sociaux de la notation dans les sports à vocation esthétique », *Sciences sociales et sport*, n°23, 2024, p. 33-62. Accessible en ligne [ici](#).

Mots-clés : sports à vocation esthétique ; classements sportifs ; socialisation au travail d'évaluation ; rapports de pouvoirs ; stratégies de notation.

Loin des croyances selon lesquelles évaluer consisterait à appliquer mécaniquement des grilles d'évaluation standardisées, cette recherche porte sur la trajectoire des juges ainsi que sur les opérations de jugement dans les sports à vocation esthétique. À partir d'une enquête ethnographique, l'article analyse les déterminants extrasportifs à l'accès à la fonction de juge. Il montre que leur position dans le groupe leur octroie différentes formes de légitimité, leur permettant plus ou moins de s'affranchir des directives institutionnelles ou de s'adonner à des stratégies d'influence de la notation.

Pouillaude A., « Au-delà de l'apparence : les coulisses du travail sportif des pratiquantes de twirling bâton à travers le prisme de l'âge », *Agora débats/jeunesses*, n°90, 2022, p. 103-114. Accessible en ligne [ici](#).

Mots clés : twirling bâton ; pratiquantes de haut niveau ; normes corporelles ; travail de l'apparence ; incorporation du travail sportif ; puberté.

Lors des Jeux olympiques de Tokyo, les gymnastes allemandes se sont présentées en juillet 2021 au concours général en combinaison plutôt qu'en justaucorps. Seule équipe à porter une tenue recouvrant l'intégralité de leur corps, elles dénonçaient la sexualisation de celui-ci. Relayé par la presse, ce message fort amène à (re)penser le traitement social des corps des femmes dans les sports à visée esthétique. Issu d'une thèse de doctorat, l'article s'appuie sur une enquête ethnographique menée au sein de la sphère de haut niveau de twirling bâton, et prolonge la réflexion amorcée par Christine Mennesson, Sylvia Visentin et Jean- Paul Clément (2012) sur la gymnastique rythmique. Il montre combien l'optimisation de l'apparence constitue une composante importante du travail sportif. Or, au moment de la puberté, le corps devient le lieu de manifestations de désajustements au regard des normes esthétiques dominantes,

ce qui influe sur les carrières sportives. Dès lors, cet article invite à penser, dans une perspective dynamique, la manière dont l'avancée en âge modifie le travail sportif, dans la mesure où au twirling bâton, l'apparence physique est implicitement appréciée par les juges.

Chapitres d'ouvrage (1)

Pouillaude A., « L'esthétique du jugement. Lorsque la photostimulation permet d'objectiver les jugements corporels au twirling bâton », in Guérandel C. et Hidri-Neys O. (dir.), *Les sportives dans les médias*, Limoges, PULIM, coll. Recherches Universitaires, 2024, p. 329-348.

Mots-clés : twirling bâton ; jugements sportifs ; appréciations esthétiques ; inégalités sociales ; photostimulation.

Bien que les sports à vocation esthétique demeurent des espaces importants de la pratique sportive des femmes, ils constituent des terrains peu explorés en sciences sociales. Entretenant une proximité forte avec les pratiques culturelles et artistiques, ils placent la présentation de soi au centre de la performance sportive. Partant de ces constats, ce chapitre d'ouvrage étudie le processus d'évaluation et de hiérarchisation des pratiquantes de twirling bâton établi par les juges de la discipline. Croisant des données collectées dans le cadre d'entretiens menés avec des juges et mobilisant la photostimulation, avec des observations participantes réalisées derrière la table de juges, il montre qu'alors même que les juges n'évaluent pas *stricto sensu* l'apparence des pratiquantes, ce critère implicite irrigue l'appréciation des prestations des femmes. Soumises à un processus de sélection plus drastique et à des considérations esthétiques plus appuyées que les hommes, les femmes doivent donc composer avec des contraintes corporelles plus fortes, notamment en matière de poids.

Comptes-rendus d'ouvrages (1)

Pouillaude A., « Ashley Mears, Very Important People. Argent, gloire et beauté au cœur de la jet-set, Paris, La Découverte, coll. "L'envers des faits", 2023 [2020], 400 p. ». *Revue Française de Socio-Économie*, n° 33, 2024. p. 229-248. Accessible en ligne [ici](#).

2. COMMUNICATIONS

Colloques et Congrès internationaux, écoles d'été internationales (3)

- | | |
|------------|--|
| Déc. 2022 | Congrès international « Les enjeux des jeux », « L'esthétique du jugement. Objectiver les évaluations sportives au twirling bâton par la photostimulation », Université de Montpellier (disc. Oumaya Hidri-Neys). |
| Juin 2021 | École d'été internationale en études de genre (BruLau), « Les dessous de la performance. Objectiver les déterminants sociaux de la notation dans les sports à vocation esthétique », Université de Lausanne et Université Libre de Bruxelles (disc. Hélène Martin). |
| Juil. 2019 | Colloque international « Genre et Sexualités », « Ce que le sport fait au genre : socialisation sexuée et fabrique des inégalités corporelles et sociales au twirling bâton ». Libreville (disc. Philippe NKoma). |

Colloques et Congrès nationaux (4)

- Juillet 2025 **XI^{ème} congrès de l'AFS « Environnement(s) et inégalités »**, « Des danses de couple ? Les reconfigurations actuelles des normes de genre dans les danses à deux » (RT 14 – sociologie des arts et de la culture), Université Jean Jaurès, Toulouse [*à venir*].
- Juin 2025 **XIII^{ème} congrès de la 3SLF « La marchandisation du sport : dynamiques et modalités dans le champ des pratiques corporelles »**, « De l'intérêt d'enquêter par méthodes mixtes pour faire de la sociologie du sport et du genre. L'exemple de la question du couple dans les danses à deux », Université de Reims [*à venir*].
- Juin 2023 **XII^{ème} Congrès de la 3SLF « Les innovations sportives »**, « Ce que les sports à vocation esthétique font à l'ordre du genre », Université de Lyon (disc. Cyriac Bouchet-Mayer).
- Juin 2022 **XI^{ème} Congrès de la 3SLF « Dire, faire, analyser : la sociologie du sport face au langage »**, « Évaluer les corps, imposer une hiérarchie sportive. La fabrique des juges et des jugements dans les sports à vocation esthétique », Université de Rennes (Disc. Michel Koebel).

Séminaires et Journées d'Études (8)

- Avril 2025 **Journées d'Études « L'hétérosexualité en question. Les reconfigurations de l'hétérosexualité dans un contexte de conscientisation des rapports de genre »**, « Des danses "de couple" ? Les (re)configurations de l'hétérosexualité dans les danses à deux », INED, Campus Condorcet (disc. Malena Lapine).
- Janv. 2024 **Séminaire du CENS « Les chantiers de recherche »**, « Anatomie du jugement. Des juges à l'épreuve des normes esthétiques et de genre dans les sports à visée esthétique », Nantes Université (disc. Sylvie Morel).
- Déc. 2023 **Journées d'Études du CLERSÉ « Genre et Sociétés »**, « Des configurations différenciées des féminités accentuées dans les sports à vocation esthétique », Université de Lille (disc. Alice Olivier).
- Fév. 2022 **Séminaire de l'axe 2 du CLERSÉ**, « Au-delà de l'apparence : les coulisses du travail sportif des pratiquantes de twirling bâton à travers le prisme de l'âge », Université de Lille (disc. Carine Guérandel).
- Sept. 2020 **Journée Des Doctorant·es du CLERSÉ**, « La fabrique des corps des filles et des femmes dans les sports à vocation esthétique », Université de Lille (disc. Clotilde Lemarchant).
- Fév. 2020 **Journées d'études « activités Physiques et Sportives, Genre et Sexualités »**, « Quand être belle devient un impératif sportif. La fabrique des corps esthétiques dans les formations sportives et artistiques », Université de Lyon (disc. Mona Pantel).
- Nov. 2019 **Séminaire Des Doctorant·es du CLERSÉ**, « La bonne focale. Méthodes, analyses, terrains en sciences sociales », « (Dé)construire le jugement des corps au twirling bâton », Université de Lille (disc. François Brasdefer et Vianney Schlegel).
- Sept. 2019 **Journée Des Doctorant·es du CLERSÉ**, « Ce que le sport fait au genre : socialisation sexuée et fabrique des inégalités corporelles et sociales au twirling bâton », Université de Lille (disc. Igor Martinache).

Conférences et tables rondes en tant qu'invitée (3)

- Nov. 2024 **Journées de l'Économie, table ronde « La production économique du corps »**, avec Jérémie Bastien, Pierre-Jacques Datcharry et Guillaume Vallet, SEPR, Lyon (modération Hector Girard).
- Mai 2024 **Conférence « Genre et sport : une histoire toujours en mouvement »**, organisée par Sciences Po Toulouse et le CD de la Haute-Garonne.
- Mars 2023 **Table ronde « Vers un espace public non sexiste ? »**, avec Mahaut Bertu, Emmanuelle Gaudemer et Florence Pagneux, Nantes université (modération Françoise Le Fichant).

Communications dans le cadre d'une sélection pour un prix (1)

- Déc. 2017 **Prix Master Recherche et Sport en Pays de Loire**, « Au-delà des apparences. Le poids de l'institution sur les corps des pratiquantes de twirling bâton », Nantes Université.

--- **3. VULGARISATION DE LA RECHERCHE** ---

- En cours Participation à la réalisation d'un **podcast** qui s'appuie sur la recherche en cours *Danses à deux*, et portant sur « la part sociale des émotions dans les danses à deux ». Diffusion prévue *via* la plateforme de **l'Institut Français de l'Éducation**.
- Août 2024 « Comment noter les prouesses artistiques ? », revue *Sciences Humaines*. Accessible [*ici*](#).
- Juil. 2024 Interview croisée avec l'ancienne footballeuse internationale Nicole Abar portant sur la place des femmes dans le monde sportif, revue *Les fameuses*. Accessible [*ici*](#).
- Mars 2022 « Patinage artistique : face à la casse d'enfants champions, l'âge de la discorde » pour *France TV infos sport*. Accessible [*ici*](#).

RESPONSABILITÉS ET ANIMATION DE LA RECHERCHE

1. RESPONSABILITÉS INSTITUTIONNELLES

- 2023-ajd. Membre du **collectif de recherche *Danses à deux***, placé sous la responsabilité scientifique de Julie Thomas (financement INJEP).
- 2022-ajd. Membre du **Réseau des Jeunes Chercheur·ses en Sciences Humaines et Sociales sur le Corps et les Activités Physiques (RJC-SHS-CAP)**.
- 2018-ajd. Membre de la **Société de Sociologie du Sport de Langue Française (3SLF)**.

2. ORGANISATION D'ÉVÈNEMENTS SCIENTIFIQUES

- 2023 **Co-organisation de la journée d'études du CLERSÉ « Genre et Sociétés »**, Université de Lille.
- 2023 **Co-organisation d'un atelier thématique « Ce que l'étude des marges fait à la sociologie du sport et du genre »** avec Cyriac Bouchet-Mayer, Laurent Paccaud, Lucie Pallesi et Corentin Simon, XIIème Congrès de la 3SLF « Les innovations sportives », Université de Lyon.
- 2021 **Comité d'organisation local du IXème Congrès de l'AFS « changer ? »**, Université de Lille.

3. EXPERTISE D'ARTICLES

- 2024 *Anthropologie et Sociétés*